



SCUTUM

SCUTUM FRANCE

Le Guynemer
21 bis, rue du Pont des Halles
94536 RUNGIS cedex

☎ INSTALLATION, MAINTENANCE & TÉLÉSURVEILLANCE : 0825 03 3000
✉ SERVICE CLIENT : servicrelationsclients@scutum.fr
🌐 www.scutum.fr

Concerné

SFR DISTRIBUTION MULHOUSE

5646

8 RUE MERCIERE

68200 MULHOUSE

Client N° 133406

SFR DISTRIBUTION

SCE COMPTABILITE FOURNISSEURS

IMMEUBLE LE PROLOG

124 BOULEVARD DE VERDUN

92411 COURBEVOIE CEDEX

Devis d'intervention	
Numéro	328143
Date émission	07/09/2022

Client N° 62009

Téléphone 0180042642

Fax

Origine de la demande SUIVI SAV DU 5/09/2022

Rédacteur 99 ORIEZ FREDERIC

Description de l'intervention

Cher Client,

Pour faire suite à notre intervention technique, veuillez trouver ci-joint notre proposition pour le remplacement de votre enregistreur de vidéosurveillance, problème de disque dur non reconnu persistant.

Nous vous remercions de nous retourner cette offre dument datée, signée et accompagnée du bon de commande correspondant.

La rédaction du devis est gratuite.

Bien cordialement

Service Grands Comptes

Article	Désignation	Quantités	Prix unitaire	Montant	TVA
1DPV	FORFAIT PETIT DEPLT PRO	1,00	60,00	60,00	1
SAV2	HEURE SAV	2,00	58,00	116,00	1
A18474	ENREGISTREUR HIK IP 4 VOIES POE SANS DD(SCU INT = A17346 AVEC DD)	1,00	183,84	183,84	1
A15044	DISQUE DUR 1 TO SATA 3.5" SEAGATE 7200	1,00	103,81	103,81	1

Bases	Taux
463,65	20,00

TOTAL H.T.	463,65 €
TOTAL T.V.A.	92,73 €
TOTAL T.T.C.	556,38 €

Conditions de règlement VIREMENT 45 JOURS FIN DE MOIS	Date d'acceptation	Nom et signature du client + CACHET Bon pour accord
---	--------------------	--

SAS au capital de 18 142 007,34 €
309 174 589 RCS Créteil
N° TVA FR 79 309 174 589
APE 8020 Z



Autorisations administratives pour le Groupe SCUTUM SAS - Rungis : N°AUT-094-2113-02-03-20140362004 délivrée le 22 octobre 2019 par le CNAPS ; Rouen (Saint-Etienne-du-Rouvray) : N°AUT-076-2118-11-26-20190356375 délivrée le 28 novembre 2019 par le CNAPS ; Toulouse (Champollion) : N°AUT-031-2119-01-15-20190369545 délivrée le 15 janvier 2020 par le CNAPS. Article L 612-14 du CSI : « L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ». Service d'installation et de maintenance de systèmes de détection d'intrusion Catégories ABC (NF367-181). Service d'installation et de maintenance de systèmes de vidéosurveillance (NF367-182). Service de Télé-surveillance P3 (Règlement I31). Certifications N°155.99.31 (Toulouse) et N°218.11.31 (Saint-Etienne-du-Rouvray). Délivrance de la déclaration de conformité N31 sur demande.

*Protégeons l'avenir ensemble